



ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 417-20031120

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 999 pétitionnaires.

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Rivière-du-Loup.

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révise ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyennes et citoyens à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Mario Dumont

Député de Rivière-du-Loup

20 novembre 2003

(Date)

Pétition

Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;
- protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	Adresse	Signature
Cynthia Bouchard	13 rue Franchon	Christine Dumas
Lion Bouchard	72 St-Louis	Lion Bouchard
Reine Bouchard	72 St-Louis	Reine Bouchard
Lynda Bussel	76 St-Louis	Lynda Bussel
André Beaudin	St-Louis	André Beaudin
Yvonne Castonguay	19 St-Louis	Jasmin Laplante
Carmen Morin	65, Saint-Louis	Carmen Morin
Denise Marquis	16 de la chute	Denise Marquis
Simonne SiROIS	18 de la Chute	Simonne SiROIS
MARIE MAILLOUX	81 ST-LOUIS	Marie Mailloux

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

